



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 32.8 (fermeture).**

Mildiou

- **Risque toujours très fort, contaminations en cas de pluie.**
- **Fin de sensibilité des grappes aux nouvelles contaminations.**

Black rot

- **Risque toujours fort à très fort.**

Oïdium

- **Risque en augmentation.**
- **Extension des symptômes au vignoble, risque de propagation.**

Tordeuses

- **Cochylis captures sporadiques.**
- **Eudémis 2^{ème} génération poursuite du vol.**

Cicadelles vertes

- **Vol sur le déclin.**

Flavescence dorée

- **T3 entre le 19 juillet et le 23 août.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

N°16
18/07/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°16 du 18/07/2023 »



Phénologie

Sur 24 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 32.8 (fermeture - BBCH 78). Le stade fermeture se généralise dans toutes les parcelles.

Les rameaux préservés du rognage ne poussent plus, à part quelques rares rameaux, ils mesurent en moyenne 140 cm avec 19 feuilles.



Fermeture de la grappe

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée baissent légèrement, avec 20.6°C.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 5 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 8 mm ; Littoral 4 mm ; Cœur 6 mm ; Iles 3 mm ; Nord 3 mm ; Est 6 mm et Ouest 3 mm. (Période du 11/07 au 17/07). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 30 mm.

→ Prévisions météo

Du 18/07 au 21/07, les prévisions météorologiques annoncent une absence de pluie en hypothèse la plus probable et 3,5 mm pour l'hypothèse la plus pessimiste. Les températures vont se situer entre 13-17°C pour les minimales et 28-32°C pour les maximales.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Cette semaine, la sporulation du mildiou semble diminuer. La maladie est visible sur feuilles sous forme mosaïque et taches d'huile. De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont observés (haut de feuillage et entre-cœurs). Les symptômes sur grappes commencent à sécher. Certains témoins non traités se défolient.

En moyenne, sur les 38 témoins non traités observés, la fréquence et l'intensité des grappes touchées ne semble pas évoluer. Les témoins de Birac, Gensac, Givrezac, Saint-Même-les-Carrières sont touchés à plus de 80 % sur grappes et ceux de Champagnac, Floirac, Guimps, Juillac, Malaville, Rouillac, Saint-Brice, Salles-d'Angles, Segonzac, Saint-Preuil, Brie-ss-Archiac et Vignolles à 100 %. Les témoins qui sont les moins touchés par le mildiou sont, quant à eux, souvent atteints par l'oïdium et le black rot.



Mildiou sur feuilles, TNT Asnières la Giraud
(Crédit photo S. Lucas – CA1779)

De manière générale, les parcelles de référence et, globalement, les parcelles traitées du vignoble, sont très saines. Localement, les symptômes sont visibles sur les jeunes feuilles, surtout sur le haut du feuillage. Les grappes sont très peu touchées. Toutefois, certaines parcelles ont subi des attaques plus importantes de mildiou, qui peuvent être expliquées par un défaut de protection lors d'une période critique. Sur d'autres parcelles, les symptômes visibles peuvent être également dus à différents facteurs, dont une vigueur excessive ou un problème de qualité de pulvérisation.

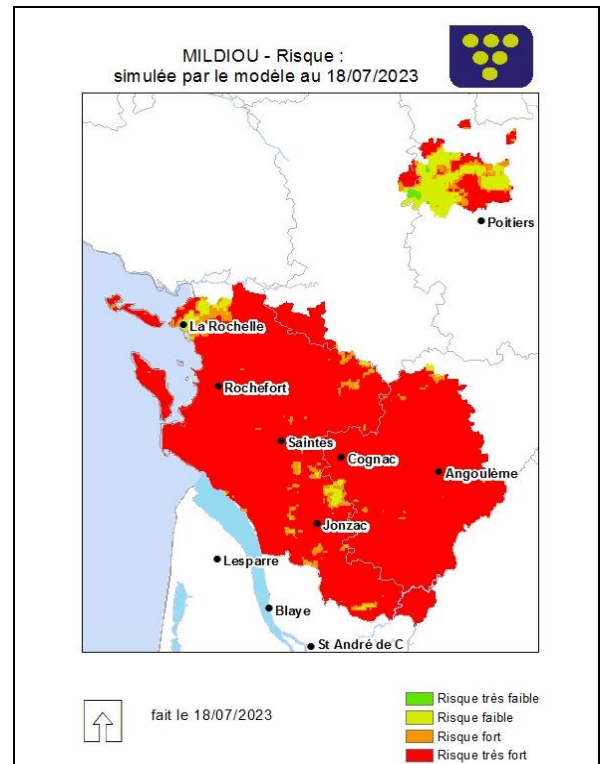
Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le niveau de risque potentiel est resté très fort dans le vignoble de Cognac. Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière régulière dans le vignoble à partir d'épisodes pluvieux supérieurs à 2 mm. Dans ces cas, l'augmentation du nombre d'organes contaminés a été forte.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va rester très fort dans le vignoble. Le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques selon l'hypothèse la plus probable. Sur l'ensemble des secteurs, de nouvelles contaminations sont possibles à partir d'un épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Dans ce cas, une augmentation forte du nombre d'organes contaminés pourrait être enregistrée.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique toujours très fort. En présence de symptômes, risque de repiquages. Fin de sensibilité des grappes aux nouvelles contaminations, mais risque d'extension à partir des baies atteintes.



Risque très fort

→ Black rot

Observations

Sur 69 % des témoins non traités, le black rot est présent sur grappes. On note une progression des symptômes à Juillac-le-Coq, Floirac, Saint-Même-les-Carières et Segonzac. Sur les témoins touchés, on observe une fréquence de 30 % de maladie sur grappes, avec une intensité de 7 %. Il est possible, sur une même parcelle, d'observer une prolifération de la maladie sur grappes en même temps qu'un dessèchement des anciens symptômes.

Sur les parcelles de références observées, seule la parcelle de Juillac-le-Coq voit les symptômes augmenter. Sur les 21 parcelles suivies cette semaine, seulement 2 présentent du black rot sur grappes. Toutefois, des contaminations sur grappes sont encore possibles jusqu'à la véraison.

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort dans le vignoble.

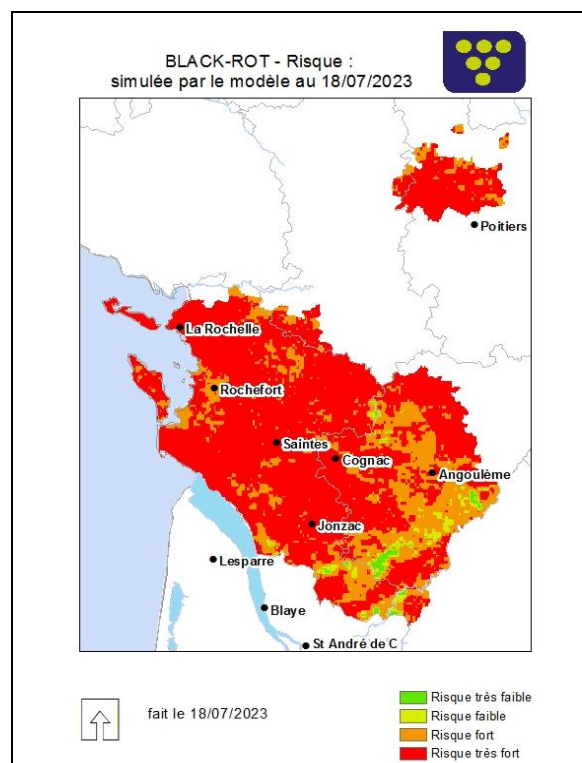
Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière régulière dans le vignoble à partir d'épisodes pluvieux supérieurs à 2 mm. Dans ces cas, l'augmentation du nombre d'organes contaminés a été faible à modérée.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort à très fort.

Dans les trois jours à venir, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques selon l'hypothèse la plus probable.

Sur l'ensemble des secteurs, de nouvelles contaminations sont possibles à partir d'un épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Dans ce cas, une augmentation faible à modérée du nombre d'organes contaminés pourrait être enregistrée.



Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

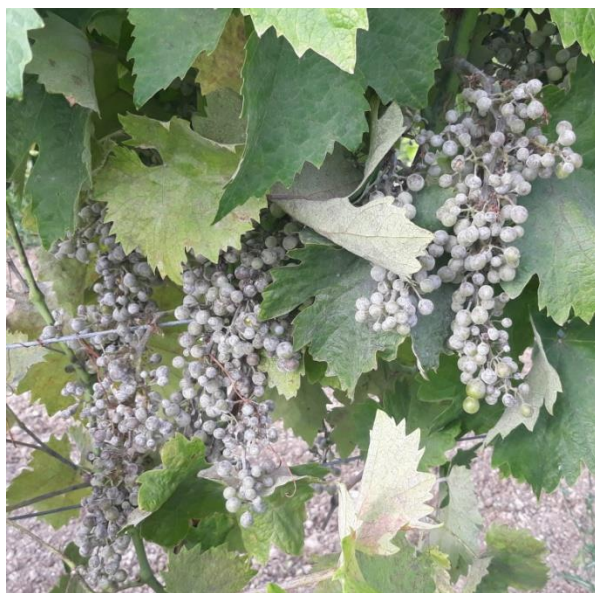
Niveau de risque stable. Nouvelles contaminations sur toute pluie à venir.



Risque de contaminations fort à très fort

→ Oïdium

Observations



Fortes attaques d'oïdium, TNT Varaize et Arthenac
(Crédits photos S. Lucas – CA1779, B. Montigaud - VITIVISTA)

Sur le réseau de 38 témoins non traités observés, 19 sont touchés par l'oïdium, avec une fréquence moyenne de 32 % des grappes atteintes et 11 % d'intensité. Une augmentation des symptômes est observée sur Givrezac, Juillac-le-Coq et La Couronne et une très forte progression de la maladie est notée à Birac, Champagne-Vigny, Lonzac et Préguillac. Les symptômes se développent et passent d'une poussière blanche à une poussière grisâtre.

L'oïdium est présent sur bon nombre de parcelles dans le vignoble, de façon très sporadique ou plus généralisée. Les parcelles doivent être observées de façon très rigoureuse pour évaluer la présence du champignon. Sur la parcelle de référence de Juillac-le-Coq les symptômes continuent leur progression.

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a augmenté dans le vignoble et les zones de risque potentiel se sont renforcées. A ce jour, le vignoble se partage entre un niveau de risque potentiel très faible et fort (Cf cartographie du risque potentiel Oïdium).

Des contaminations épidémiques ont été calculées d'une manière régulière dans le vignoble à partir d'épisodes pluvieux supérieurs à 2 mm. Dans ces cas, l'augmentation du nombre d'organes contaminés a été faible à modérée.

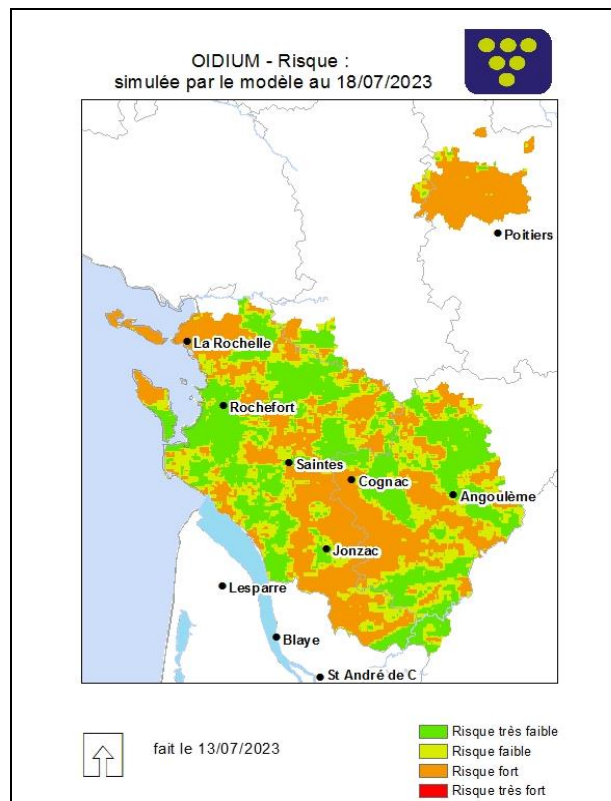
Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va rester stable dans le vignoble.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le modèle calcule des contaminations épidémiques seulement dans le Nord du vignoble.

Sur les autres secteurs, de nouvelles contaminations sont possibles à partir d'un épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Dans ce cas, une augmentation faible de la FTA pourrait être enregistrée.

Pour rappel, le modèle Potentiel Système ne prend pas en considération les fortes hygrométries. Des contaminations restent donc possibles en particulier si des symptômes sont déjà présents dans les parcelles.



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique en augmentation. Propagation sur grappes toujours possible de proche en proche à partir des symptômes présents.



Risque de contaminations sur feuilles et d'extension sur grappes



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

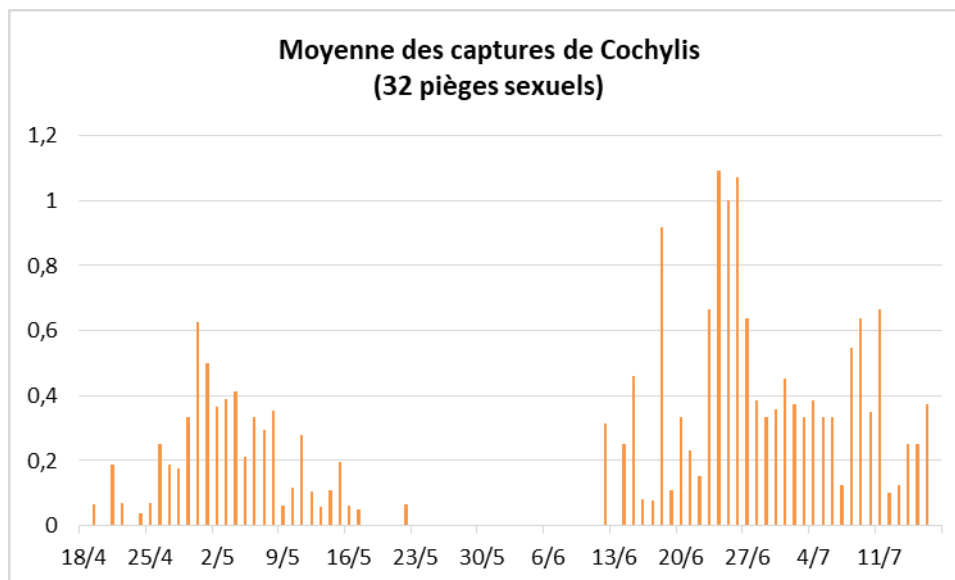
Des dérivés de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectés en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être attentif à l'utilisation de ces molécules. Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

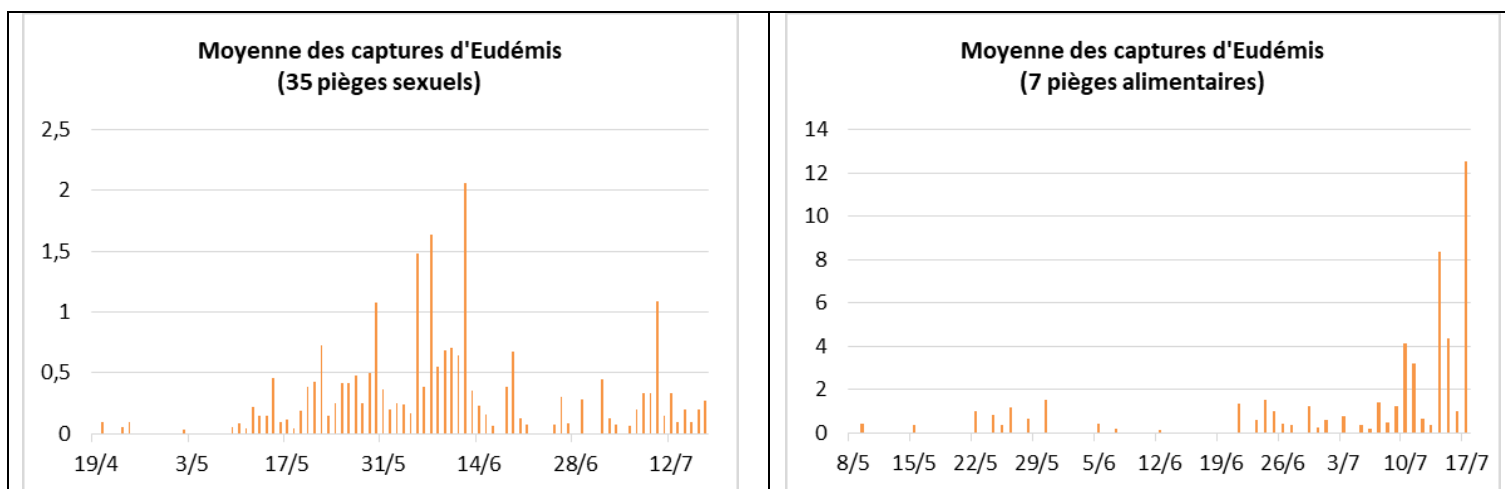
Le vol de **Cochylis**, 2^{ème} génération, est toujours en diminution. Depuis la semaine dernière, il y a eu des captures sporadiques sur pièges sexuels sur les communes de Rouillac en Charente, et Chenac-St-Seurin-d'Uzet, Mortagne-sur-Gironde (18 captures) et St Germain-de-Lusignan pour la Charente-Maritime.



Le vol d'**Eudémis** 2^{ème} génération se poursuit. D'après le suivi des pièges sexuels, un pic de vol a pu être atteint le 10 juillet (pic de vol des individus mâles). D'après le suivi des pièges alimentaires, un pic de vol a peut-être été atteint le 17 juillet (pic de vol des individus femelles). Ce dernier pic est à confirmer avec les données de la semaine prochaine.

Au cours des 7 derniers jours, des captures ont eu lieu :

- Sur pièges sexuels à :
 - o Arthenac, Arvert (3 captures), Burie, Chatenet, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et St Germain-de-Lusignan (8 captures) en Charente-Maritime ;
 - o Echallat, Eraville (14 captures), Rouillac, St Aulais-la-Chapelle et Sigogne (4 captures) en Charente ;
- Sur pièges alimentaires à :
 - o Mons (7 captures) en Charente-Maritime ;
 - o Eraville, Jurignac (54 captures), Lignières-Ambleville, Segonzac (77 captures) en Charente.



Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

A ce jour, le modèle indique l'émergence de 7 % des papillons eudémis. Au cours de la semaine dernière, le modèle a indiqué la présence des premiers œufs jeunes.

Simulation : le modèle indique l'émergence de 20 % des papillons d'eudémis cette semaine (+13). Le modèle indique la présence des premiers œufs à des stades âgés.

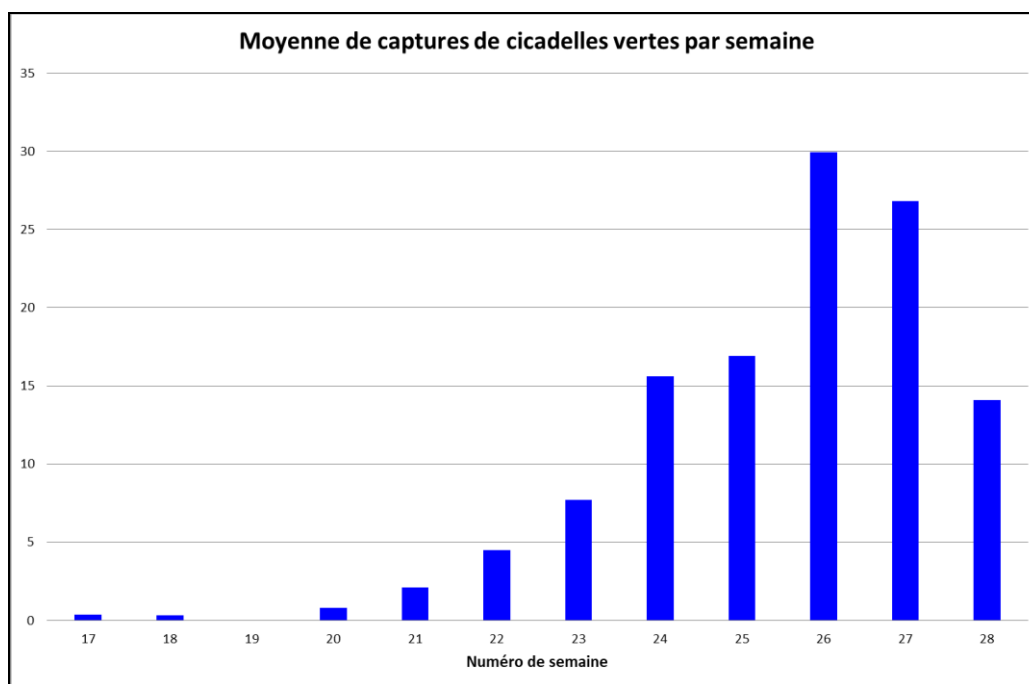
Observation des pontes et des perforations

Les perforations de *Cochylis* et les pontes d'Eudémis peuvent être observées actuellement.

Seuils indicatifs de risque

5 à 10 pontes pour 100 grappes. 10 perforations pour 100 grappes.

→ Cicadelles vertes



Observations

Le vol de **cicadelles vertes** est en diminution. Le pic du vol a eu lieu la semaine 26 (du 26 juin au 2 juillet).

Au cours des 7 derniers jours, les captures sur pièges chromatiques ont eu lieu à :

- Arvert (35 captures), Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Mons, Mortagne-sur-Gironde, St Germain-de-Lusignan (20 captures) pour la Charente-Maritime ;
- Baignes-Ste-Radegonde (41 captures), La Couronne, Lignières-Ambleville (34 captures), Péreuil, St Preuil, et Sigogne pour la Charente.

De rares larves de cicadelles vertes ont été observées dans les communes de Charente à Baignes-Ste Radegonde (2 larves), Lignières-Ambleville (4 larves) et St Preuil (4 larves).

Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de cicadelles vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.

→ Flavescence dorée

ERRATUM : dans le BSV précédent (n°15 paru le 11/07/2023), il a été indiqué que des cicadelles de la Flavescence dorée avait été capturées à Chenac-St Seurin d'Uzet. Il s'agit d'une erreur d'enregistrement sur le réseau BSV.

Cependant, des cicadelles de la Flavescence sont régulièrement observées dans le vignoble, dans les parcelles hors zones de traitements (suivies par FREDON NA et le BNIC de manière hebdomadaire). Les premiers adultes ont été observés il y a une dizaine de jours.

Des cicadelles adultes ont également été capturées dans des pièges en Charente, à Bellevigne et à La Couronne, mis en place dans le cadre de l'aménagement de la lutte insecticide.

Le troisième traitement contre la Flavescence dorée doit être appliqué, dans les communes concernées, entre le 19 juillet et le 23 août.

→ Biodiversité



Nid dans la vigne (probablement d'alouette), larves et œufs de punaises
(Crédit photos B. Montigaud - VITIVISTA)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations mildiou/black rot/oïdium
- Observations phénologie, même si la croissance des rameaux est stoppée
- Relevés des pièges sexuels et alimentaires
- Comptage de pontes d'Eudémis et perforations de Cochylis
- Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte
- Comptage de larves de cicadelle verte

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".